

L'OFFRE DE CERTIFICATIONS

EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE du ministère français de l'éducation nationale



TCF

Test de connaissance du français

Public : grands adolescents et adultes pour des raisons d'études, personnelles ou professionnelles. Test de niveau linguistique en français, il se décline également en plusieurs versions pour des publics spécifiques. Conçu pour accompagner la demande croissante de mobilité, le TCF intéresse particulièrement les publics étudiants, les entreprises et les organisations internationales. Il bénéficie de la reconnaissance des conférences des établissements d'enseignement supérieur (CPU, CDEFI, CGE), du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la santé.

Niveaux évalués : A1 à C2
Le TCF situe les candidats sur l'un des 6 niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL).

Compétences évaluées :

TCF

Épreuves obligatoires

- Compréhension orale (29 items)
- Maîtrise des structures de la langue (18 items)
- Compréhension écrite (29 items)

76 items - 1 h 25

Épreuves complémentaires

- Expression orale (12 mn)
- Expression écrite (60 mn)

Standardisé et calibré, il offre la garantie d'une méthodologie rigoureuse validée par un conseil scientifique. Les scores obtenus au TCF donnent lieu à la délivrance d'une attestation valable 2 ans. Il existe plus de 724 centres de passation agréés répartis dans 127 pays.

Informations complémentaires :
www.ciep.fr/tcf-tout-public/
Contact : tcf@ciep.fr

TCF

pour la demande d'admission préalable (DAP)

Public : étudiants qui souhaitent déposer une demande d'admission préalable (DAP) dans une université, en licence 1 ou dans une école d'architecture. Le TCF pour la DAP est le test officiel du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la culture. Les titulaires du DELF B2 ou du DALF peuvent faire valoir ces diplômes à la place du TCF pour la DAP. Les étudiants ressortissants de l'Espace économique européen sont dispensés du TCF pour la DAP mais sont invités à se présenter aux épreuves du TCF.

Niveaux évalués : A1 à C2

Compétences évaluées :

TCF pour la DAP

Épreuves obligatoires

- Compréhension orale (29 items)
- Maîtrise des structures de la langue (18 items)
- Compréhension écrite (29 items)
- Expression écrite (60 mn)

76 items - 1 h 25

Seuls les établissements d'enseignement supérieur en France (universités et écoles d'architecture), le CIEP et les ambassades de France sont autorisés à organiser des sessions du TCF pour la DAP.

Informations complémentaires :
www.ciep.fr/tcf-dap/
Contact : tcf@ciep.fr

TCF

pour l'accès à la nationalité française (ANF)

Public : candidats à l'acquisition de la nationalité française par mariage ou par naturalisation. Proposé depuis janvier 2012, le TCF pour l'accès à la nationalité française (TCF ANF) a été spécifiquement conçu pour répondre aux nouvelles dispositions introduites par le ministère français de l'intérieur (décret 2011-1265 du 11 octobre 2011) fixant au niveau B1 oral (épreuves de compréhension et d'expression orales) le niveau requis en français pour les postulants à la nationalité française. Les autorités françaises reconnaissent, en dispense, les attestations du TCF, complété d'une épreuve d'expression orale et du TCF pour le Québec (composé au moins des épreuves de compréhension orale et d'expression orale) à partir du niveau B1. Les titulaires des diplômes DELF B1, B2 ou du DALF C1, C2 sont également dispensés du test.

Niveaux évalués : A1 à C2

Compétences évaluées :

TCF ANF

Épreuves obligatoires

- Compréhension orale (29 items - 25 mn)
- Expression orale (12 mn)

37 mn

Informations complémentaires :
www.ciep.fr/tcf-anf/
Contact : tcf@ciep.fr

TCF

pour le Québec

Public : toute personne, quelles que soient sa nationalité et sa langue d'origine, désireuse d'entamer des procédures d'immigration permanente auprès du ministère québécois de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion. Le TCF pour le Québec a été conçu pour répondre aux exigences des autorités québécoises qui rendent obligatoire et systématique la passation de tests et examens de français standardisés dans le cadre des procédures d'obtention du certificat de sélection du Québec (CSQ) conduisant à la délivrance d'un visa permanent. Les Français et les francophones sont également concernés par cette mesure. Les autorités québécoises reconnaissent, en dispense, le TCF complet ainsi que les diplômes DELF et DALF (sous condition de l'obtention d'une note minimum aux épreuves de compréhension orale et d'expression orale et d'une validité de moins de 2 ans). Depuis le 1^{er} août 2013, les autorités québécoises exigent au minimum le niveau B2 pour délivrer un maximum de 16 points à cette évaluation linguistique.

Niveaux évalués : A1 à C2

Compétences évaluées :

TCF pour le Québec

Épreuves disponibles

- Compréhension orale (25 mn) - 7 points maximum
- Compréhension écrite (45 mn) - 1 point maximum
- Expression orale (12 mn) - 7 points maximum
- Expression écrite (60 mn) - 1 point maximum

2 h 22

Informations complémentaires :
www.ciep.fr/tcf-quebec/
Contact : tcf@ciep.fr

Le ministère français de l'éducation nationale propose une large gamme de certifications en français langue étrangère (diplômes et tests) pour valider les compétences en français, depuis les premiers apprentissages jusqu'aux niveaux les plus avancés. Le CIEP, établissement public national, en assure la gestion pédagogique et administrative.

L'offre est adaptée à tous les âges et tous les publics. Élaborées selon des critères scientifiques, ces certifications sont harmonisées sur l'échelle du *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

Les diplômes (DILF, DELF, DALF) sont indépendants et sanctionnent la maîtrise de la réception et de la production orales et écrites. Ils sont valables sans limitation de durée.

Le test de connaissance du français (TCF) se décline en différentes versions pour des publics spécifiques. Il situe le candidat, pour chaque compétence langagière, sur l'un des six niveaux du *Cadre*, lui fournissant ainsi un profil linguistique détaillé. Le TCF dispose, depuis 2002, d'une norme ISO 9001 qui garantit la qualité de ses processus de conception et de gestion. L'attestation délivrée est valable 2 ans.

Validées par une équipe de psychométriciens experts en évaluation, ces certifications sont internationalement reconnues et fréquemment utilisées par les ministères étrangers en charge de l'éducation. Elles sont présentes dans 175 pays et enregistrent annuellement un demi-million d'inscriptions à travers un réseau de plus de 1 200 centres d'examen.

Centre international d'études pédagogiques
1, avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres cedex - France
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 00
Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 01
www.ciep.fr

© CIEP - Service du développement et de la communication
Septembre 2017.

DILF

Diplôme initial de langue française

Public : grands débutants et nouveaux arrivants en France (âgés de 16 ans au moins à la date de la première épreuve).

Niveau évalué : A1.1
C'est la première étape à franchir avant d'atteindre le niveau A1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL). Le DILF s'appuie sur le *Référentiel pour les premiers acquis en français*, élaboré par un groupe d'experts constitué par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). Il rend officielle une connaissance minimale de la langue et permet d'inscrire les grands débutants en français langue étrangère dans une dynamique positive et valorisante.

Compétences évaluées :

DILF

Épreuves obligatoires

- Réception orale (35 points)
- Réception écrite (15 points)
- Production et interaction orales (35 points)
- Production écrite (15 points)

100 points - 1 h 15

Le CIEP conçoit les épreuves du DILF et assure la gestion pédagogique et administrative de ce diplôme. Plusieurs sessions sont organisées dans l'année par les centres d'examen selon un calendrier fixé par la commission nationale du DILF. Les sujets sont élaborés par la commission nationale et adressés aux centres 4 semaines avant le début des sessions. Pour former et habiliter les examinateurs-correcteurs du DILF, une formation en ligne a été conçue par le CIEP. Conditionnée par une inscription, elle est validée par une évaluation en temps réel conduisant à l'habilitation.

Informations complémentaires :
www.ciep.fr/dilf/
Contact : dilf@ciep.fr

DELFF Prim

Diplôme d'études en langue française

Public : enfants scolarisés au niveau de l'enseignement élémentaire (7 à 12 ans).

Niveaux évalués : A1.1, A1, A2
Les épreuves du DELF Prim proposent des sujets d'écrit et d'oral adaptés à l'âge et aux centres d'intérêt des enfants. Elles conduisent à la délivrance de diplômes DELF.

Compétences évaluées : compréhension de l'oral, compréhension des écrits, production écrite, production et interaction orales.

DELFF Prim

Utilisateurs	CECRL	DELFF Prim	Durée des examens
élémentaire	A2	DELFF A2	1 h 40
élémentaire	A1	DELFF A1	1 h 20
élémentaire	A1.1	DELFF A1.1	1 h

Les diplômes du DELF Prim évaluent les premiers acquis en français. Ils sont adaptés aux jeunes apprenants débutants, quelle que soit leur situation d'apprentissage : sensibilisation au français, premiers apprentissages, langue de scolarisation ou d'enseignement.

À l'étranger, le DELF Prim permet de valider les compétences en langue française par un diplôme internationalement reconnu. Les candidats peuvent s'inscrire dans tout centre d'examen agréé par le CIEP.

En France, le DELF Prim est, en outre, proposé aux élèves étrangers nouvellement arrivés via le réseau des CASNAV.

Informations complémentaires :
www.ciep.fr/delf-prim/
Contact : delfprim@ciep.fr

DELFF junior / DELFF scolaire

Diplôme d'études en langue française

Public : adolescents dans l'enseignement secondaire (12 à 17 ans).

Niveaux évalués : A1 à B2
Les épreuves du DELF junior / scolaire proposent des sujets et des documents sonores et écrits adaptés à l'âge et aux centres d'intérêt des candidats. Elles conduisent à la délivrance de diplômes DELF.

Compétences évaluées : compréhension de l'oral, compréhension des écrits, production écrite, production et interaction orales.

DELFF junior / scolaire

Utilisateurs	CECRL	DELFF junior / scolaire	Durée des examens
indépendant	B2	DELFF B2	2 h 30
indépendant	B1	DELFF B1	1 h 45
élémentaire	A2	DELFF A2	1 h 40
élémentaire	A1	DELFF A1	1 h 20

À l'étranger, le DELF scolaire s'inscrit dans le cadre d'une convention passée entre les autorités éducatives locales et l'ambassade de France. Il est intégré dans le cursus scolaire. Les sessions sont organisées au sein d'établissements scolaires publics ou privés.

En France, le DELF scolaire est proposé aux élèves étrangers nouvellement arrivés via le réseau des CASNAV. Il s'inscrit dans le cadre d'une convention passée entre le ministère de l'éducation nationale et le CIEP.

Informations complémentaires :
www.ciep.fr/delf-scolaire/
www.ciep.fr/delf-junior/
Contact : delfdalf@ciep.fr

DELFF

Diplôme d'études en langue française

Public : adultes.

Niveaux évalués : A1 à B2
Le DELF couvre 4 des 6 niveaux de compétences en langue du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL). Le DELF B2 dispense de l'examen linguistique prévu dans la procédure de demande d'admission préalable à l'université française et favorise l'accès à des professions qualifiées dans de nombreux pays.

Compétences évaluées : compréhension de l'oral, compréhension des écrits, production écrite, production et interaction orales.

DELFF

Utilisateurs	CECRL	DELFF	Durée des examens
indépendant	B2	DELFF B2	2 h 30
indépendant	B1	DELFF B1	1 h 45
élémentaire	A2	DELFF A2	1 h 40
élémentaire	A1	DELFF A1	1 h 20

Plus de 1 200 centres d'examen offrent plusieurs sessions annuelles, en France (sous le contrôle des rectorats) et dans la plupart des autres pays (sous l'égide des ambassades de France). Il est possible de se présenter directement au niveau de son choix.

L'obtention de la moyenne (50 points sur 100) à l'ensemble des épreuves permet la délivrance des diplômes.

Chaque diplôme DELF est valable sans limitation de durée. La conception des épreuves est centralisée au CIEP et bénéficie d'une expertise scientifique.

Informations complémentaires :
www.ciep.fr/delf-tout-public/
Contact : delfdalf@ciep.fr

DELFF Pro

Diplôme d'études en langue française « option professionnelle »

Public : personnes ayant pour objectif une insertion ou une promotion professionnelle en France ou en milieu francophone.

Niveaux évalués : A1 à B2
Le DELF Pro évalue des compétences communes à toutes les situations professionnelles courantes. Les thématiques des épreuves sont adaptées au monde du travail.

Compétences évaluées : compréhension de l'oral, compréhension des écrits, production écrite, production et interaction orales.

DELFF Pro

Utilisateurs	CECRL	DELFF Pro	Durée des examens
indépendant	B2	DELFF B2	2 h 30
indépendant	B1	DELFF B1	1 h 45
élémentaire	A2	DELFF A2	1 h 40
élémentaire	A1	DELFF A1	1 h 20

Chaque diplôme comporte, en plus de l'indication du niveau de compétences, la mention « option professionnelle ».

Les modalités d'inscription, de passation des épreuves et de délivrance des diplômes sont les mêmes que pour le DELF.

Informations complémentaires :
www.ciep.fr/delf-pro/
Contact : delfpro@ciep.fr

DALF

Diplôme approfondi de langue française

Public : adultes en situation universitaire ou professionnelle - tout public.

Niveaux évalués : C1 et C2
Le DALF valide les niveaux supérieurs de compétences définis par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL). Le DALF C1 ou C2 dispense de l'examen linguistique prévu dans la procédure de demande d'admission préalable à l'université française et favorise l'accès à des professions qualifiées dans de nombreux pays.

Compétences évaluées : compréhension de l'oral, compréhension des écrits, production écrite, production et interaction orales.

DALF

Utilisateurs	CECRL	DALF	Durée des examens
expérimenté	C2	DALF C2	3 h 30
expérimenté	C1	DALF C1	4 h

Les modalités d'inscription et de délivrance des diplômes sont les mêmes que pour le DELF.

Chaque diplôme DALF est valable sans limitation de durée. La conception des épreuves est centralisée au CIEP et bénéficie d'une expertise scientifique.

Informations complémentaires :
www.ciep.fr/dalf/
Contact : delfdalf@ciep.fr



LES CERTIFICATIONS EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

du ministère français de l'éducation nationale

	PUBLICS			PROJETS SPÉCIFIQUES				NIVEAUX						COMPÉTENCES					
	Enfants	Adolescents	Adultes	Pour des études supérieures	Pour des raisons professionnelles	Pour un projet d'immigration	Pour l'acquisition de la nationalité française	A1.1	A1	A2	B1	B2	C1	C2	Compréhension orale	Compréhension écrite	Production et interaction orales	Production écrite	Maîtrise des structures de la langue
DILF			✓		✓	✓		✓							✓	✓	✓	✓	
DELFF Prim	✓							✓	✓	✓					✓	✓	✓	✓	
DELFF junior		✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	✓	
DELFF scolaire		✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	✓	
DELFF			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	✓	
DELFF Pro			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	✓	
DALF			✓	✓	✓	✓	✓						✓	✓	✓	✓	✓	✓	
TCF			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
TCF DAP			✓	✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
TCF ANF			✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		
TCF pour le Québec			✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	

© CIEP - Service du développement et de la communication - Septembre 2017.



Centre international d'études pédagogiques
1, avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres cedex - France
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 00 - Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 01
www.ciep.fr

